

# **Guide de consultation rapide** sur la façon de remplir une déclaration relative à l'ILV en ligne

#### Vous pouvez soumettre votre déclaration de deux façons :

- 1. Vous connecter à votre compte Mon ServiceOttawa et consulter le relevé d'impôt foncier;
- 2. Visiter **<u>ottawa.ca/ilv</u>** et cliquer sur **Soumettre une déclaration**.

## 1<sup>er</sup> étape Recherche de propriété

Inscrire le **numéro de rôle** et le **code d'accès** indiqués sur l'avis d'impôt sur les logements vacants ou dans le haut du relevé d'imposition foncière.

## 2º étape Coordonnées

Indiquer si vous produisez la déclaration en tant que propriétaire, au nom d'un propriétaire ou au nom d'une société.

Entrer votre **nom**, votre **numéro de téléphone** et votre **courriel**.

# **3<sup>e</sup> étape** Détails de l'occupation

Indiquer l'occupation de la propriété en 2022 :

- Résidence principale du propriétaire : Il s'agit de l'endroit où vous demeurez, payez vos factures et recevez votre courrier. Vous pouvez ne pas y vivre pendant des périodes prolongées, par exemple en raison de votre travail, de vos vacances ou si vous êtes un hivernant. Vous ne pouvez avoir qu'une seule résidence principale.
- Louée, utilisée par un occupant autorisé ou une combinaison de types d'occupation (pendant au moins 184 jours au cours de l'exercice précédent).
- Aucun de ces types d'occupation.

Si l'option **Résidence principale du propriétaire** est sélectionnée, passer à **Résumé**.

Si l'option **Louée, utilisée par un occupant autorisé ou une combinaison de types d'occupation** est sélectionnée, fournir les renseignements suivants :

- Type d'occupation (locataire, occupant autorisé ou résident principal)
- Date de début et de fin de l'occupation

Vous pouvez indiquer jusqu'à trois occupations par année (p. ex. s'il y a eu plus d'un locataire).

Si l'option **Aucun de ces types d'occupation** est sélectionnée, vous devrez expliquer l'inoccupation. Selon la raison fournie, la propriété peut être exemptée. Il est possible de choisir les raisons suivantes :

- Vente de la propriété Date de clôture
- Décès du propriétaire Date du décès
- Travaux de construction Numéro du permis et description du projet
- Prise en charge du propriétaire
- Ordonnance d'un tribunal Numéro de l'ordonnance
- Chalet locatif Numéro du permis de louer à court terme, nombre de nuits occupées, revenus perçus
- Construction et location Numéro du permis, description et fin de l'occupation
- Aucune de ces réponses Aucune information supplémentaire requise

#### 4<sup>e</sup> étape Résumé

Vérifier les renseignements avant de cliquer sur **Soumettre**.

# 5<sup>e</sup> étape Confirmation

Vous recevrez un courriel de confirmation à l'adresse indiquée à l'étape 2. Un numéro de confirmation s'affichera pour référence.

OTT-VUT-GUIDE-01-2023